



# ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2023/5a93-917b

**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

à l'attention de :

**VIEU Charlotte  
94 Route De pechbonnieu  
31780 Castelginest**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **VIEU** - Prénom : **Charlotte** - né(e) le : 08/01/1993 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
  - la réussite à l'évaluation des connaissances le 15/12/2023
- Session n° 9320 organisée à 83000 Toulon E71, région Provence-Alpes-Côte d'Azur

par :

Zoo Pro  
58, avenue du Maréchal FOCH  
83000 Toulon

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « Chat »

*Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF*

Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Fait le : ..... 19 DEC. 2023

Le Chef du Service Régional  
de la Formation et du Développement

à : Marseille

*Patrice CHAZAL*

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime